

ONU : Les nationalistes demandent l'inscription de la Guadeloupe sur la liste des territoires à décoloniser

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

26 septembre 2023



Vendredi 22 septembre, lors de la 78e assemblée générale de l'Organisation des nations unies (ONU), plusieurs organisations anticolonialistes guadeloupéennes ont pris la parole afin de solliciter l'inscription de la Guadeloupe sur la liste des territoires à décoloniser.

À ce jour, l'ONU considère que 17 territoires dépendent encore de puissances coloniales. La Guadeloupe, avec son statut de département d'Outre-mer français, n'est pas incluse sur cette liste et est soumise à la loi française. Des mouvements locaux depuis une cinquantaine d'années prônent une plus grande autonomie, voire une indépendance complète. La démarche de ces organisations anticolonialistes met en lumière les

aspirations à l'autodétermination et souligne la nécessité de réévaluer les relations coloniales entre la Guadeloupe et la France.

L'ANG, le FKNG, L'UPLG, le MIR plaident l'indépendance de la Guadeloupe

La délégation guadeloupéenne était composée de plusieurs membres d'organisations patriotiques locales, telles que l'Alyans nasyonal Gwadeloup (ANG), le Fos pou konstwui nasyon Gwadeloup (FKNG), et le Mouvement international pour les réparations (MIR). Elle a plaidé pour la cause guadeloupéenne. Nathalie Minatchy (ANG) et Jean-Jacob Bicep (UPLG) se sont exprimés au nom des Guadeloupéens présents, aux côtés de représentants anticolonialistes de la Guyane et de la Martinique.

L'aspiration à la souveraineté

Actuellement, l'ONU considère 17 territoires, peuplés de moins de deux millions de personnes, comme non autonomes. Cependant, les Antilles Guyane, dont fait partie la Guadeloupe, n'y sont pas incluses, contrairement à d'autres territoires d'outre-mer français comme la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie.

Depuis sa fondation en 1945, l'ONU a œuvré pour la décolonisation de plus de 80 anciennes colonies, et promu l'indépendance et l'autodétermination des peuples autrefois soumis à des puissances coloniales. Les efforts déployés par les organisations guadeloupéennes à l'ONU pour faire inscrire la Guadeloupe sur la liste des territoires à décoloniser signalent une aspiration à la souveraineté et mettent en avant la nécessité d'une discussion continue sur l'équité et la justice dans les relations internationales.

| Importance stratégique

Est-ce que l'ONU fait tout ce qu'elle peut pour mettre fin à cette forme d'appropriation des terres éloignées par les grandes puissances ? C'est la question que s'est posée Flora Pidoux dans la thèse de doctorat qu'elle a entreprise sur le sujet sous la direction de Jean-Philippe Thérien, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Montréal (UDEM).

« Une dizaine d'États sont devenus autonomes entre les années soixante et 90, mais depuis les gestes concrets se font plus rares », affirme Flora Pidoux. Il faut dire que les territoires d'Outre-mer, même petits, peuvent avoir une grande importance stratégique. On peut ancrer des porte-avions au large de leurs côtes ou y construire des bases militaires qui assurent un relais dans une région du monde qui a son importance politique. Sans parler du fait que plusieurs de ces îles sont de véritables paradis... fiscaux.

En ce qui concerne la France, des territoires sous sa coupe disposés dans tous les continents lui permettent grâce à sa surface maritime de posséder la deuxième Zone économique exclusive (ZEE) du monde. 10,2 millions de km² derrière les États-Unis 11,3 millions de km². 97 % de cette ZEE française est située en Outre-mer.

Liste des territoires non autonomes à décoloniser selon l'ONU

Polynésie française (France), Îles Caïmans (Grande-Bretagne), Îles Samoa (États-Unis), Île Pitcairn (Grande-Bretagne), Bermudes (Grande-Bretagne), Gibraltar (Grande-Bretagne), Îles Turks et Caïcos (Grande-Bretagne), Îles Vierges britanniques (Grande-Bretagne), Îles Vierges américaines (États-Unis), Anguilla (Grande-Bretagne), Montserrat (Grande-Bretagne), Îles Malouines (1) (Grande-Bretagne), Sahara occidental (sans statut), Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha (Grande-Bretagne), Guam (États-Unis), Nouvelle-Calédonie (France), Tokélaou (Nouvelle-Zélande), (1) La souveraineté des îles Malouines (ou Falklands) fait l'objet d'un litige entre

la Grande-Bretagne et l'Argentine.